

BULLETIN BEDOUIN

Juillet-Août
2014

67

EDITO

Le temps passe vite..., trop vite

Bientôt 4 mois que le nouveau conseil municipal s'est installé, avec la poursuite de la mise en place des commissions, des instances communautaires (Comm.Communes, Simoly, etc.) mais aussi, la gestion du quotidien, l'avancement des projets...

Déjà 3 mois que Benoit Boisson est arrivé, en remplacement de Marcel Poncet (à qui je renouvelle nos remerciements). Benoit est arrivé dès que la commune de Lentilly l'a libéré de ses obligations. Au fil du temps, vous pourrez faire connaissance avec lui, au détour d'un chemin, avec l'épareuse, avec le tractopelle ou tout simplement dans les espaces ou bâtiments communaux. Réservez lui un bon accueil et aidez le dans l'apprentissage de la connaissance de notre territoire. En ce début de mandat, je veux remercier l'ensemble des agents qui mettent tout en œuvre pour faciliter le travail de l'équipe municipale.

Comme annoncé par l'Etat, une réforme territoriale d'importance se profile dans un avenir très proche. Cette réforme est une source d'inquiétudes pour de nombreux maires de communes rurales, car on nous annonce, des suppressions d'échelon dans l'organisation administrative territoriale (suppression des départements), des regroupements (Région, Communautés de communes), des mutualisations de services et, dans le même temps, on constate un désengagement de l'Etat (suppression de services d'aides aux communes, baisse des dotations de fonctionnement, etc.)

Concernant les projets, vous avez pu lire, dans les comptes rendus de réunions, que nous avons validé notre projet de modification du PLU. Ce dossier a pris du retard par rapport à notre objectif de départ, car il nous a été demandé des compléments (carte des aléas géologiques), ce que nous avons fait. Depuis, une nouvelle loi (ALUR) voté le 24 mars et d'application immédiate, ne nous permet pas, pour l'instant, de faire aboutir ce dossier. Pour le bar-restaurant, nous faisons notre possible pour faciliter la réouverture, mais nous ne pouvons pas précipiter les choses. Pour ce dossier, la commission travaille en partenariat avec la chambre de commerce et Axone, mais les choses n'évoluent pas complètement comme nous l'avions souhaité et il y a, aujourd'hui, peu de chance pour que l'établissement soit ouvert fin juillet (pour la vogue). Nous continuons à œuvrer pour faire aboutir ce dossier. Autre projet, la chaufferie bois et réseau de chaleur : une récente réunion avec le SYDER (à qui nous avons concédé la maîtrise d'ouvrage et la future exploitation) nous a permis de relancer ce dossier et de fixer des échéances, avec pour objectif d'avoir un système opérationnel à l'hiver 2015/2016.

En attendant de vous donner des nouvelles de tous ces changements annoncés et de tous ces dossiers en cours, je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal, un bon été à toutes et à tous.

Bruno GOUJET



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 AVRIL 2014

Début de séance : 20 heures.

Présence de l'ensemble du conseil - Secrétaire de séance : Géraldine Obriot

Départ de Frédéric Mure à 21h.

🔗 Fixation des indemnités de fonction aux élus :

Mr le Maire propose l'indemnité maximale pour le maire et tous les adjoints.

Le montant des indemnités prévues par la loi sont les suivantes :

1 178,45 € brut pour le maire (1 050,25 € net)

313,62 € brut pour tous les adjoints (280,56 € net)

Le Conseil Municipal accepte à la majorité.

Le maire fait une proposition de remboursement de frais de déplacement pour les élus non indemnisés ayant des réunions en dehors du canton, cette proposition sera examinée lors de la prochaine réunion.

🔗 Vote des 3 taxes communales pour 2014 :

Mr le Maire fait part des différentes taxes recouvrées par la commune et propose de ne pas modifier ces taux.

	Commune	Département	National
Habitation	16.82%	25.61%	23.88%
Foncière bâti	18.51%	18.59%	20.11%
Foncière non bâti	44.14%	39.75%	48.94%

Le conseil municipal approuve à la majorité le maintien des taux pour l'année à venir.

🔗 Affectation du résultat :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'affecter la somme de 108 304,04 € au compte 1068 (recettes d'investissements), correspondant au besoin de financement dégagé après l'étude des restes à réaliser.

🔗 Vote du budget principal et du budget annexe d'assainissement pour 2014 :

Bruno Goujet présente le budget principal en donnant les montants en dépenses et recettes de fonctionnement et détaille les différentes opérations d'investissement programmées pour cette année ainsi que les subventions et les recettes attendues. Il présente également le budget annexe d'assainissement.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le budget principal 2014 pour un montant en recettes et dépenses de fonctionnement de 723 247,42 € et en recettes et dépenses d'investissement de 744 624,82 €. Puis vote à l'unanimité le budget annexe d'assainissement 2014 pour un montant en recettes et dépenses d'exploitation de 27 304,34 € et en recettes et dépenses d'investissement de 22 509,51 €.

🔗 Délibération avenant du Contrat Triennal :

Mr le Maire présente l'avenant du Contrat Triennal (*sans changement par rapport à la dernière décision du précédent Conseil Municipal*). Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

🔗 Délibération formation des élus et fixation des crédits affectés :

Le crédit affecté à la formation a été budgété à hauteur de 2 500 € pour l'année 2014.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

🔗 Délibération pour la formation de la Commission Communale des Impôts Directs

Reportée au prochain Conseil

🔗 Débat sur les possibilités de délégation à donner au Maire

Mr le Maire remet un document pour prendre connaissance des différentes délégations qui peuvent être données au maire. Elles seront discutées et décidées lors d'une prochaine réunion du Conseil.

🔗 Questions diverses :

- Béatrice Granjon fait le compte rendu de la réunion du SIVOS (Collège de Ste Foy l'Argentière) : le montant de la participation communale 2014 s'élève à 261,30 €. Il y a 15 enfants scolarisés au collège. Le SIVOS est un syndicat à vocation scolaire qui donne des subventions pour le collège. Pour 2014, le syndicat prévoit des subventions à hauteur de 4 500 € (plaquette de présentation du collège, voyages, CDI, secourisme, matériel pour le sport, matériel cinéma)
- Florent Imbert donne des informations concernant le SIEMLY (Syndicat des Eaux)



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 MAI 2014

Début de séance : 20h.

Présence de l'ensemble du conseil - Secrétaire de séance : Marcel Notin

🔗 Désignation des commissaires pour la Commission Intercommunales des Impôts Directs (C.I.I.D) :

Le conseil désigne Mrs Mure Frédéric et Goujet Bruno titulaires et Mrs Ducreux Jean-Paul et Rampon Michel suppléants.

La C.C.I.D est une commission consultative, au niveau de la Communauté de Communes pour le classement des locaux commerciaux et industriels (servant de base aux taxes foncières).

🔗 Désignation d'un délégué à la commission d'évaluation des transferts de charges à la communauté de communes :

Le Conseil désigne Mr le Maire.

🔗 Nomination des membres de la commission communale des impôts directs (C.C.I.D) :

La C.C.I.D est une commission consultative, au niveau communal, pour le classement des locaux d'habitation (servant de base aux taxes foncières et taxe d'habitation).

Le Conseil approuve la liste des 24 noms qui lui est soumise ; soit 12 titulaires et 12 suppléants. A partir de cette liste, l'administration fiscale désignera 6 titulaires et 6 suppléants.

🔗 Avenant à l'adhésion au SATESE pour l'année 2014 :

Mr Alain Chaussende prend la parole et rappelle le rôle du SATESE. Le coût de l'adhésion d'élève à 250 € pour l'année. Mr le Maire donne lecture de l'avenant.

Le conseil approuve à l'unanimité.

↳ Délibération pour le remboursement des indemnités kilométriques des élus non indemnisés :

Cette indemnisation sera attribuée aux élus non indemnisés, à savoir, les conseillers municipaux pour leurs déplacements hors canton sur la base du barème en vigueur.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

↳ Délibération commission appel d'offres :

Mr le Maire rappelle le rôle de cette commission et donne lecture du courrier de Mr le Préfet qui demande l'annulation de la précédente délibération pour vice de forme. Après composition d'une liste, le conseil approuve à l'unanimité la nouvelle proposition. Les titulaires et suppléants restent les mêmes que ceux désignés à la réunion du 15 avril 2014.

↳ Désignation d'un représentant à la mission locale pour l'emploi :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la mission locale Nord-Ouest Rhône.

Madame Béatrice Granjon se propose pour être la représentante de la commune.

Le conseil approuve à l'unanimité.

↳ Questions diverses

➤ B.Garnier et D.Vermare nous font le compte rendu de la réunion du groupement des 4 Cantons

➤ M.Rampon fait le compte rendu d'une réunion de la commission bâtiments



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 JUIN 2014

Début de séance : 19 h.

Secrétaire de séance : Stéphane Rimaud

Excusés : Frédéric Mure, Géraldine Obriot

↳ Désignation des électeurs délégués pour l'élection des sénateurs le 28 septembre 2014.

Les délégués titulaires sont élus au premier tour à la majorité :

- Bruno GOUJET
- Béatrice GRANJON
- Michel RAMPON

Les délégués suppléants sont élus au premier tour à la majorité :

- Frédéric MURE
- Jean-Paul DUCREUX
- Marcel NOTIN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 JUIN 2014

Début de séance : 20 h.

Secrétaire de séance : Frédéric Mure

Excusé : Bruno Garnier

↳ Désignation des délégués aux commissions thématiques du SIMOLY :

Le Maire présente les différentes commissions du SIMOLY et invite les élus à choisir.

Michel Rampon se positionne sur la partie Agriculture et Energie.

Daniel Vermare et Alain Chaussende se positionnent sur la partie Environnement.

Béatrice Granjon se positionne sur la partie Economie.

↳ Indemnité de conseil au receveur municipal :

Le Maire demande de délibérer sur l'indemnité versée au percepteur pour le mandat. L'indemnité maximale est adoptée à la majorité. Elle est calculée sur un pourcentage du budget.

↳ Délégations au maire :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les délégations au Maire pour les affaires courantes telles que les contrats d'assurance, les régies comptables, les délivrances et reprises de concessions du cimetière, l'acceptation des dons et des legs, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme etc...

↳ Révision des loyers au 1^{er} juillet 2014 :

Le barème de référence pour la révision des loyers est celui du dernier trimestre 2013.

Logement	2013-2014	2014-2015
Maison Rue de la mairie	316,41 €	318,60 €
Salle des sociétés, logement	361,90 €	366,42 €
Salle des sociétés, local artisanal	259,09 €	260,89 €
Appartements de la cure	258,57 €	260,36 €
Appartement Fournil	443,83 €	446,90 €

↳ Délibération pour dépôt d'un dossier de demande de subvention « amendes de police » :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que Mr le Maire dépose une demande de subvention « amendes de police ».

Trois projets sont présentées :

-l'aménagement de trottoirs au lotissement Les Primevères

-la pose d'une barrière pompier limitant l'accès des voitures à l'aire de pique-nique et au plateau sportif

Le montant de ces travaux s'élève à la somme de 16 485 € hors taxes

Une subvention de 8 242.50 € est sollicitée pour ces travaux

🔗 Délibération pour acte de cession fond de commerce et droit au bail :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tout acte de cession du droit au bail et de mise à disposition de la licence pour le commerce.

Pour le montant du droit au bail le Conseil Municipal décide d'un prix compris entre 4 000 et 5 000 €

Pour la mise à disposition de la licence, le Conseil Municipal accepte un montant compris entre 0 et 50€ par mois.

🔗 Motion de soutien à l'Association des Maires de France (AMF) sur les conséquences de la baisse des dotations de l'Etat :

Suite au projet du gouvernement de réduire de 30% les dotations aux communes, l'AMF dépose une motion. Le Maire demande au Conseil Municipal l'accord pour signer cette motion.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

🔗 Questions diverses :

➤ La commission Bâtiments présente le règlement de la cantine et la nouvelle façon de fonctionner pour la location de la salle polyvalente.

➤ Présentation de plusieurs devis pour l'achat de matériel pour la gestion courante de la commune.



INFOS MAIRIE

RECYCLAGE DECHETS

Un composteur est disponible pour vos déchets fermentescibles

Il se situe dans le sentier en face de l'école et qui mène à l'air de jeux

On peut y mettre :

Coquilles d'œuf

Epluchures fruits et légumes sauf agrumes

Filtres et marc de café

Fleurs fanées, feuillages

Gazon, herbe

Plantes, restes repas



CABINET INFIRMIER DE LONGESSAIGNE

CHANGEMENT

A partir du 1er juillet, les locaux du cabinet infirmier sont transférés
à l'adresse suivante :

1, place du 19 mars 1962
LONGESSAIGNE
Tél : 04 78 47 98 82

Rappel infos

Un défibrillateur est à votre disposition en cas de nécessité

Il se situe à l'angle de la maison des associations côté route





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



REGION DE GENDARMERIE DE RHONE-ALPES

Groupement du Rhône

OPERATION « TRANQUILLITE VACANCES »

QUELQUES CONSEILS AFIN DE VOUS AIDER A PREVENIR LES

ATTEINTES AUX BIENS

Chaque année, les périodes de vacances scolaires sont propices à la commission de cambriolages, de vols de véhicules, de vols par ruse ou d'escroqueries de toute nature.

Comme chaque année, la **gendarmerie nationale** mène une campagne d'information en liaison avec les communes.

Le concours de la population est aussi un élément déterminant dans la lutte contre la délinquance ou contre l'insécurité, car il permet d'optimiser l'action des militaires de la gendarmerie.

Aussi, les gendarmes du groupement de gendarmerie départementale du Rhône ont l'honneur de vous prodiguer certains conseils qui vous permettront de mieux mettre en échec les voleurs.

Pour prévenir la commission d'un cambriolage ou d'un vol :

- Signaler la période de votre absence à la brigade de gendarmerie ou à la police municipale dont vous dépendez.
- Informer vos voisins de votre absence.
- Donner éventuellement une clé à un membre de votre famille, un ami ou un voisin afin qu'il anime la maison, qu'il vide la boîte aux lettres (faire éventuellement suivre votre courrier sur votre lieu de vacances) et qu'il soit en mesure de vous prévenir ou d'alerter la gendarmerie en cas de problème.
- Ne pas laisser de message évoquant votre absence sur le répondeur (faire éventuellement le transfert d'appel).
- Se méfier des personnes qui se présentent à votre domicile en usant d'une qualité de policier, de gendarme, de plombier ou d'agent EDF ou GDF qui peut être fausse, et demander systématiquement la production d'une carte professionnelle sans laisser entrer la personne dans votre domicile jusqu'à ce qu'elle ait pu expliquer et prouver la réalité du motif de sa visite (identité, coordonnées agence, ...).

Pour limiter les effets du cambriolage ou du vol :

- Ne pas laisser les valeurs, bijoux, cartes bancaires, chèques et les clés de votre véhicule en évidence ou dans un endroit facile à trouver ; pour cela, ne pas les entreposer dans la salle de bains, la chambre à coucher ou dans les bureaux et secrétaires. Privilégier des lieux insolites.
- Ne pas conserver de fortes sommes d'argent au domicile.
- Photographier le mobilier de valeur et les œuvres d'art, les faire expertiser. Les marquer avec des signes distinctifs (par exemple pour un bureau ou une commode, mentionner votre nom avec un feutre indélébile sous les tiroirs, dans les caissons). Conserver les factures ou tout document sur lesquels sont apposées les références des appareils mobiliers. Ces opérations permettront en cas de découverte de meubles suspects, de les identifier plus facilement et de vous les restituer.
- Ne jamais laisser les clés sur le démarreur, même si la voiture est dans le garage ou dans la cour.
- Ne jamais laisser le certificat d'immatriculation dans l'habitacle (la voiture peut être revendue très facilement ou circuler normalement) tant que le vol n'est pas déclaré.

De façon générale, nous vous demandons de signaler systématiquement à la gendarmerie (17) toute présence suspecte de personne ou de véhicule surtout si les individus que vous voyez vous sont inconnus. Nous vous invitons à relever les caractéristiques des véhicules aperçus (marque, type, couleur, immatriculation) et à nous les communiquer.

S'agissant de l'utilisation de votre carte bancaire :

Lors de vos retraits dans un distributeur de billets, il convient de respecter certaines règles simples afin d'éviter tout désagrément :

- Avant d'introduire sa carte bancaire, faire un tour d'horizon pour constater que l'environnement n'est pas suspect, pas de présence d'individu menaçant ou de voiture occupée par des personnes suspectes ;
- S'assurer que l'appareil est en état de marche et qu'aucune affichette relatant une panne n'y est apposée ;
- Faire son code confidentiel discrètement , ne pas agir en présence d'un client pressant ;
- Ne pas se laisser distraire pendant l'opération de retrait, rester vigilant ;
- Bien récupérer le ticket afin qu'il ne soit pas utilisé ultérieurement par des escrocs sur Internet ou auprès de société de ventes par correspondance.

* *
*

Les gendarmes du groupement de gendarmerie départementale du Rhône, loin de vous inquiéter, espèrent que ces conseils, qui ne sont pas exhaustifs, vous seront utiles. Sachez que les gendarmes luttent quotidiennement contre les voleurs, les escrocs et autres personnes malfaisantes mais, avec votre concours, leur action pourra être encore plus performante.

Enfin, n'hésitez pas à vous rendre à la brigade de votre domicile afin d'y demander des conseils plus personnels et surtout n'omettez pas de signaler tout fait qui vous paraît anormal car

**La sécurité est l'affaire de tous, « ensemble »,
luttons contre l'insécurité.**

**VOS GENDARMES
vous souhaitent de passer de très agréables vacances.**

NOUVEAU

Pour la location de salle polyvalente:

S'adresser à Madame Danielle NOTIN n° 06 71 42 27 57 pour la remise des clés.

Elle vous expliquera le fonctionnement de la salle et fera l'état des lieux avant et après la location.

Ceci concerne les particuliers et les associations.

A VENDRE



- Pompe pulvérisateur
- Bois de charpente - (bâtiment civier)

Merci de nous adresser en Mairie pour des informations complémentaires.

Tél. Mairie : 04-74-70-15-60 Fax : 04 74 70 19 61

Des nouvelles de la bibliothèque

L'été et les vacances approchent à grands pas ! Pourquoi ne pas en profiter pour lire les dernières nouveautés de la bibliothèque !!

Nous venons d'acheter les incontournables de l'été :

Marc LEVY : Une autre idée du Bonheur

Guillaume MUSSO : Central Park

La suite de la trilogie de Catherine PANCOL : Muchachas 2 et 3

Harlan COBEN : A découvert.

De plus, afin de proposer encore plus de choix à nos lecteurs, nous avons emprunté à différentes bibliothèques du canton :

Une vingtaine de romans de terroir

Des séries de BD adultes

Des séries de BD enfants

Des Mangas

Les horaires d'ouverture restent les mêmes durant les vacances. Par contre, la bibliothèque sera fermée du 04 au 17 août.

Mardi: 11h / 12h

Jeudi : 16 h / 17h30

Samedi: 10h30 /12h

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de bonnes vacances !!



A louer

PLACE DES ECOLES (La Cure) :

Appartement de 55m2 :

Salle à manger, séjour, cuisine, salle de bain, WC, chambre

Chauffage collectif fuel

LOYER : 260.36 euros

DISPONIBLE DE SUITE.

Local d'activités (commerce, artisanat, bureaux)

73.5m2 équipé d'un bloc sanitaire (évier +WC)

surface atelier : 69.59M2 séparé par une demi cloison.

LOYER : 260.89 euros

DISPONIBLE DE SUITE;

Pour toute information complémentaire s'adresser en Mairie (tel : 04 74 70 14 60)

LA VOGUE

Les vogueurs vont passer dans les maisons la semaine du 21 au 26 pour apporter les brioches et de leur réserver un bon accueil

Vendredi soir : concours de pétanque

Samedi soir : retraite aux flambeaux avec l'éveil

Dimanche: défilé le matin avec l'éveil suivi du verre de l'amitié

L'après-midi animation sportive au plateau sportif

Le soir : bal

Lundi après-midi : concours de boules

Lundi soir: assiette anglaise et bal musette

Des manèges feront le bonheur des plus jeunes



ECOLE SAINT BLANDINE

Un tour au parc

Vendredi 16 mai, les petits élèves de la classe maternelle de Longessaigne sont allés à TOUROPARC en beaujolais (à Romanèche-Thorins) et racontent leur voyage :

"Le grand car nous a déposés juste devant l'entrée et nous avons commencé tout de suite la visite. On a vu toutes sortes d'animaux à commencer par les éléphants, les zèbres, les lions, les tigres blancs, les girafes, les chameaux, les singes, les sangliers, les otaries, les loups, les lamas, les pandas roux, les perroquets, les grues, les émeus, les flamants roses, les tortues...

On a pique-niqué ensemble puis on est monté sur les chevaux de bois et les manèges du joli carrousel 1900.

Ensuite on a fait une petite promenade en tacots, en petit train miniature et aussi en monorail (qui circule en l'air au dessus du parc). C'était trop bien, quelle belle journée !"

Les enfants de classe maternelle.



Attention au Départ ! Attachez vos ceinture !

L'avion de l'aéroport Longessaigne Ste Blandine va décoller pour un petit tour du monde.



Ainsi démarre le spectacle de fin d'année de l'école. Familles et amis sont embarqués dans un tourbillon de danses, de voltiges et de chants. Ces préparatifs ont duré quelques mois avec l'aide précieuse de Fanny Chanavat. A entendre les applaudissements et les rires, les spectateurs sont rentrés satisfaits de leur voyage !

S'en est suivi la traditionnelle paëlla et la kermesse avec ses attractions. Une nouveauté cette année, les élèves de cycles 2 et 3 ont pu également montrer leur réalisation (fruit d'une année de travail) dans le cadre de l'enseignement des technologies de l'information et de la communication. Ils ont réalisé de courtes vidéos sur différents pays autour du monde. Bravo à eux et merci de l'aide apporté par Sandra et Laëtitia du centre Erasme.

Bon été à tous, bonne route aux futurs 6^{ème}.

Rendez-vous mardi 2 septembre pour débiter une nouvelle année laborieuse et riche en réalisations et ouvertures culturelles diverses pour vos enfants !



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2014

Vendredi 25 juillet	Concours pétanque	Boule Bédouine 18h
26-27-28 juillet	Vogue annuelle	Conscrits - M.J
Lundi 28 juillet	Concours de boules Vogue	Boule Bédouine
~~~~~	~~~~~	~~~~~
Samedi 9 août	Concours de boules	Boule Bédouine
~~~~~	~~~~~	~~~~~
Dimanche 7 septembre	Brocante	L'Eveil
Samedi 13 septembre	Sortie annuelle	Galopins
~~~~~	~~~~~	~~~~~
Samedi 11 octobre	Repas dansant	Village Fleuri
Vendredi 24 octobre	Réunion calendrier 2014/2015	Inter-Sociétés
Samedi 25 octobre	Sortie Cirque	Familles Réunies
~~~~~	~~~~~	~~~~~
Samedi 29 novembre	Concours de belote	Inter-Sociétés

Bonnes vacances !

PROCHAINE PARUTION DU BULLETIN :

Récupération des articles le vendredi 12 septembre 2014 (dernier délai)

imprimé par la commune 04 74 70 14 60